

Présentation de la démarche Confcap et des auteurs

Cet ouvrage s'inscrit dans la lignée des travaux menés au sein du collectif Contrast et de la démarche scientifique et citoyenne Confcap. Créé en 2013 et animé par Livia Velpy et Benoît Eyraud, le collectif Contrast a réuni, autour de programmes de recherches et de rencontres scientifiques, des chercheurs partageant un questionnement sur les recompositions des régulations des pratiques contraignantes dans le soin et les formes prises par le recueil du consentement, tout particulièrement dans le domaine de la santé mentale. Dans cette optique, les membres du collectif se sont notamment intéressés aux façons dont s'actualisent les principes de la démocratie en santé quand les capacités des personnes à consentir à leur soin sont incertaines et/ou quand le droit autorise à se passer de leur consentement pour leur apporter un soin ou un accompagnement.

Donnant chair à cette réflexion, la controverse autour de l'article 12 de la Convention de l'Organisation des Nations unies (ONU) a été l'occasion d'initier la démarche collaborative Confcap et d'organiser une conférence internationale les 28, 29 et 30 octobre 2015 à Paris, intitulée « Garantir les capacités civiles et juridiques – Un tournant juridique des relations de soin et d'accompagnement ? ». La démarche scientifique et citoyenne Confcap se poursuit avec le développement du programme Capdroits d'accompagnement de personnes en situation de grande vulnérabilité à participer à des scènes de forums visant à promouvoir le dialogue entre personnes concernées à titre professionnels, expérientiels, scientifiques, ou de citoyens. Différentes scènes de forums, dont la conférence internationale « Les droits des personnes à l'épreuve des contraintes légales : pour une mise en dialogue dans les domaines de la santé mentale, du handicap, de la dépendance » ont conduit à l'élaboration d'un manifeste et d'un livret de plaidoyer « capacités civiles et contraintes légales » que vous pouvez retrouver sur le site : <https://confcap-capdroits.org/>

Remerciements

Jean-Philippe Cobbaut, Benoît Eyraud, Julie Minoc, Delphine Moreau, Sébastien Saetta, Anne Saris, Anne Toppani, Livia Velpy ont participé à l'organisation de cette conférence, ainsi que Fabrice Gzil qui a apporté ses précieux conseils. Mathilde Apelle, Peter Bartlett, Nacerdine Bezghiche, Stef Bonnot-Briey, Pierre

Bouttier, Agnès Brousse, Aude Caria, Alice Casagrande, Hadeel Chamson, Sylvie Daniel, Anne Caron Deglise, Claude Deutsch, Olivier Drunat, Claude Ethuin, Julien Grard, Nicolas Henckes, Julien Kounowski, Clémence Lacour, Anne Lebas de Lacour, Christian Laval, Céline Letailleur, Valérie Lemard, Lucie Lechevalier Hurard, Julia Legrand, Ana Marques, Bernard Meile, Nicole Maestracci, Philippe Miet, Sylvie Perdriolle, Gilles Raoul-Cormeil, Georg Szmuckler, Iulia Taran, Tonya Tartour ont contribué aux réflexions collectives de la démarche Confcap.

L'assemblage de portraits en couverture provient du dispositif socio-artistique « Représentations civiles » développé par Pierre-Henri Casamayou, Benoît Eyraud, Siegfried Marque, avec l'aide de Iulia Taran et Mathilde Salve. Elisa Javazzo, Safir Mansouri et Gabriel Viillard Fortier ont notamment participé aux prises d'images.

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de l'Institut de Recherche en Santé Publique (Iresp) via le programme Regulcap, de l'Agence Nationale de la Recherche (programmes Contrast et Acسدroits). Anne Chevalier a assuré le suivi éditorial avec l'équipe de John Libbey, Christiane Gérard-Mellon et le Centre Max-Weber ont apporté le suivi logistique.

Que toutes et tous soient chaleureusement remerciés pour avoir contribué à la réalisation de cet ouvrage.

Les auteurs

Mathilde Apelle est doctorante en sociologie, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis-CRESPPA-GTM

Paul Appelbaum est professeur de psychiatrie et directeur de la division droit, éthique et psychiatrie à Columbia University, New York, États-Unis

Nacerdine B. est résident dans un établissement d'hébergement, Lyon

Marie Barbaut est assistante sociale à l'EPS de Ville-Évrard, Neuilly-sur-Marne

Marie Baudel est juriste, Université de Nantes, France

Pierres-Yves Baudot est politiste et professeur de science politique à l'Université de Picardie-Jules-Verne et chercheur au CURAPP-ESS

Philippe Bellanger est juriste à l'Université d'Artois

Antoine Bosquet est interniste et rhumatologue, Hôpital Louis-Mourier, APHP, Colombes

Pierre Bouttier est mandataire judiciaire à la Protection des majeurs et co-président de l'Association nationale des professionnels MJPM (ANDP)

Dagmar Brosey est juriste et directrice de l'Institut de droit social à l'Université des sciences appliquées de Cologne, Allemagne

Agathe Camus est philosophe de la médecine (Laboratoire SPHERE, Université Paris 7-Diderot, USPC)

Anne Caron Deglise est avocat général à la Cour de cassation

- Jean-Philippe Cobbaut est philosophe, directeur du Centre d'éthique médicale, Université catholique de Lille
- Sylvie D. est sociologue, travailleuse sociale et coordinatrice dans un CHRS spécialisé dans l'accueil de personnes en souffrance psychique à Lyon
- Amita Dhanda est juriste et directrice du *Center for Disability Studies*, NALSAR, Faculté de droit, Hyderabad, Inde
- Benoît Eyraud est sociologue, Centre Max-Weber, Lyon
- Emmanuelle Fillion est sociologue, École des hautes études en santé publique, Paris
- Marie Gaille est philosophe et directrice de recherches à SPHERE (CNRS-Université Paris-Diderot, USPC)
- Gabor Gombos est ex-usager, ancien Président du Comité des droits et professeur associé de droit à l'Université de Nalsar (Inde), et de Gallway (Irlande)
- Philippe Guérard est président de l'association Advocacy France et Normandie
- Cécile Hanon est psychiatre, Centre Ressource régional de psychiatrie du sujet âgé, APHP, Paris et membre du bureau et du Comité d'éthique de la *European Psychiatric Association*
- Cyril Hazif-Thomas est psychiatre du sujet âgé, Centre hospitalier de Bohars, Président du Comité éthique du CHRU de Brest
- François Henry est mandataire judiciaire à la Protection des majeurs, Paris
- Florence Julienne-Thomas est coordinatrice de l'évaluation médico-sociale au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- Christian Laval est sociologue et secrétaire général de Médecins du Monde, Lyon
- Catherine Le Galès est économiste de la santé, Directrice adjointe du Cermes 3, Université Paris-Descartes
- Véronique Lefebvre des Noëttes est psychiatre du sujet âgé et docteure en philosophie, Hôpital Émile-Roux, APHP, Limeil-Brévanne
- Iris Loffeier est sociologue, adjointe scientifique, Haute École de santé Vaud (HESAV, HES-SO), Lausanne, Suisse
- Katia Lucas-Dublanche est enseignant-chercheur en droit privé à l'Université de Perpignan Via Domitia et avocat à la cour
- Ingrid Maria est enseignant-chercheur en droit privé à l'Université Grenoble-Alpes
- Wayne Martin est juriste et philosophe, Directeur de l'*Essex Autonomy Project* (<http://autonomy.essex.ac.uk>), et professeur à l'Université d'Essex, Royaume-Uni
- Bernard Meile est à Advocacy France, Paris
- Marie Mercat-Bruns est juriste (CNAM/LISE CNRS) et professeure affiliée à l'École de droit de Sciences-Po
- Julie Minoc est sociologue à l'Université Paris-Saclay (Laboratoire Printemps – UVSQ-CNRS) et au CNRS (Centre Max-Weber)
- Delphine Moreau est sociologue à l'EHESP

- Émilie Pecqueur est vice-présidente au tribunal d'instance d'Arras, Présidente de l'Association nationale des juges d'instance
- Gérard Quinn est professeur à l'université de Galloway et directeur du *Centre for Disability Law and Policy*, à la faculté de droit, Royaume-Uni
- Gilles Raoul-Cormeil est professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bretagne Occidentale
- Jean-François Ravaud est socioépidémiologiste à l'Inserm-Cermes-3 et titulaire de la chaire EHESP-CNSA « Participation sociale et situations de handicap », Paris
- Olivier Renaudie est professeur de droit public à l'Université de Lorraine et membre du Cersa
- Mouna Romdhani est gériatre, Hôpital Bretonneau, APHP, Paris
- Anne Saris est juriste à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Québec, Canada
- Iulia Taran est juriste, ingénieur d'études au Centre Max-Weber et chargée de mission au CFHE, Paris
- Paul Véron est enseignant-chercheur en droit privé à l'Université de Nantes
- Pierre A. Vidal-Naquet est sociologue au Cerpe, Centre Max-Weber, Lyon
- Thierry Verheyde[†] a été juge des tutelles, conseiller à la Cour d'appel de Douai, magistrat délégué à la protection des majeurs
- Jean-François Warlet est juge de paix et chargé de cours à l'Université de Mons, Belgique
- Sonia Zouag est juriste, Lyon